

## 27. SÉCURITÉ : CRIMES ET DÉLITS DÉCLARÉS CONTRE LES BIENS

La sécurité est un élément important de l'attractivité des régions. En matière de délinquance et de criminalité, les statistiques dépendent cependant de la façon dont la législation nationale définit ces notions et des critères retenus pour enregistrer les faits. L'absence de normes internationales pour les statistiques de la criminalité rend les comparaisons difficiles. De plus, la propension de la population à déposer plainte varie beaucoup elle aussi, non seulement entre les pays, mais aussi entre les régions d'un même pays.

Le graphique 27.1 illustre les variations autour de la moyenne nationale du nombre de crimes et délits contre les biens. L'Espagne, le Mexique et la République tchèque affichent les variations régionales les plus marquées et la Nouvelle-Zélande, le Danemark et les Pays-Bas les plus faibles disparités. L'ample variation observée en Espagne est principalement due à deux régions (Ceuta et Melilla) dont le taux de criminalité atteint quatre fois la moyenne nationale. Au Mexique, l'État de Baja California Norte, et en République tchèque, la région de Prague, ont un taux de criminalité trois fois supérieur à la moyenne nationale.

La corrélation entre le taux de crimes et délits contre les biens et la part de la population urbaine est positive dans tous les pays considérés, sauf les États-Unis et le Mexique (graphique 27.2). Elle est en revanche sensiblement négative pour les régions rurales, à l'exception des États-Unis, du Mexique et du Canada.

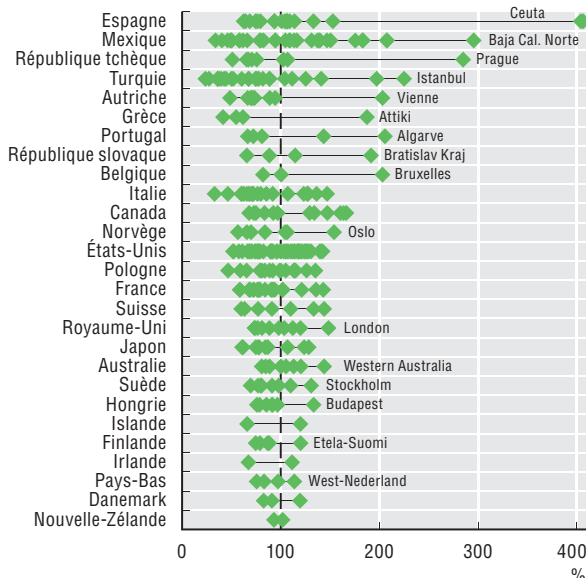
### Source

OCDE, base de données régionales, <http://dotstat/wbos/>, Statistiques régionales.

Annexe B : Sources et description des données.

### 27.1 Fourchette de variation du nombre de crimes et délits contre les biens pour 100 habitants entre régions de niveau TL2, 2005

*C'est en Espagne que la criminalité contre les biens varie le plus entre les régions, et en Nouvelle-Zélande qu'elle varie le moins.*



### Définition

Le taux de crimes et délits contre les biens est le nombre de crimes et délits constatés pour 100 habitants. Les crimes et délits déclarés contre les biens sont les crimes et délits constatés par les services de police. Ils comprennent les faux, incendies volontaires, cambriolages, vols, escroqueries, dégradations et autres dommages volontaires.

La corrélation de Spearman mesure la solidité et le sens de la relation entre deux variables, en l'occurrence la criminalité contre les biens et la part de la population selon le type de région (essentiellement urbaine, intermédiaire, essentiellement rurale). Une valeur proche de zéro signale une absence de relation (voir la formule à l'annexe C).

### Années de référence et niveau territorial

2005; TL2

Pas de données régionales pour l'Allemagne et la Corée.

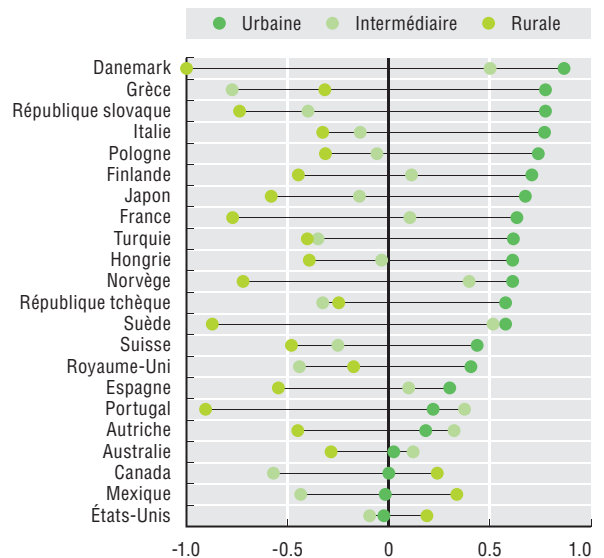
### Notes des graphiques

Graphique 27.1 : Pourcentage de la moyenne nationale (moyenne nationale = 100).

Graphique 27.2 : Irlande, Espagne et Royaume-Uni : 2004; Italie : 2006. La corrélation entre criminalité régionale contre les biens et population est calculée pour chaque type de région (EU, IN, ER) à l'intérieur de chaque pays.

### 27.2 Corrélation de Spearman entre la criminalité contre les biens des régions de niveau TL2 et la part de la population selon le type de région, 2005

*Il existe une corrélation positive entre criminalité contre les biens et population urbaine, sauf aux États-Unis et au Mexique.*

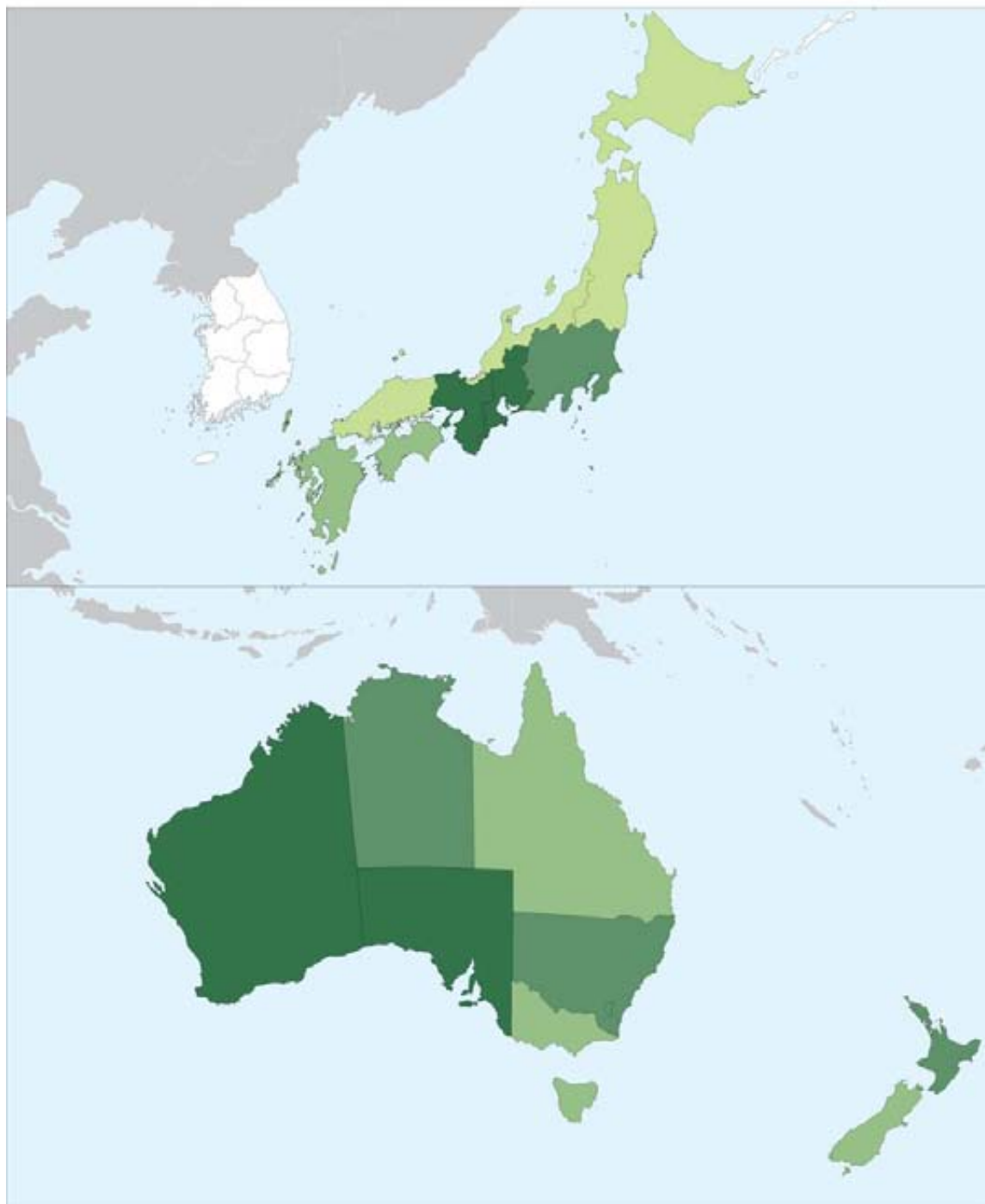



StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/552025313124>

### 27.3 Taux de crimes et délits contre les biens : Asie et Océanie

En pourcentage de la moyenne nationale, régions de niveau TL2, 2005

- Supérieure à 150%
- Entre 120% et 150%
- Entre 100% et 120%
- Entre 80% et 100%
- Entre 60% et 80%
- Inférieure à 60%
- Données non disponibles

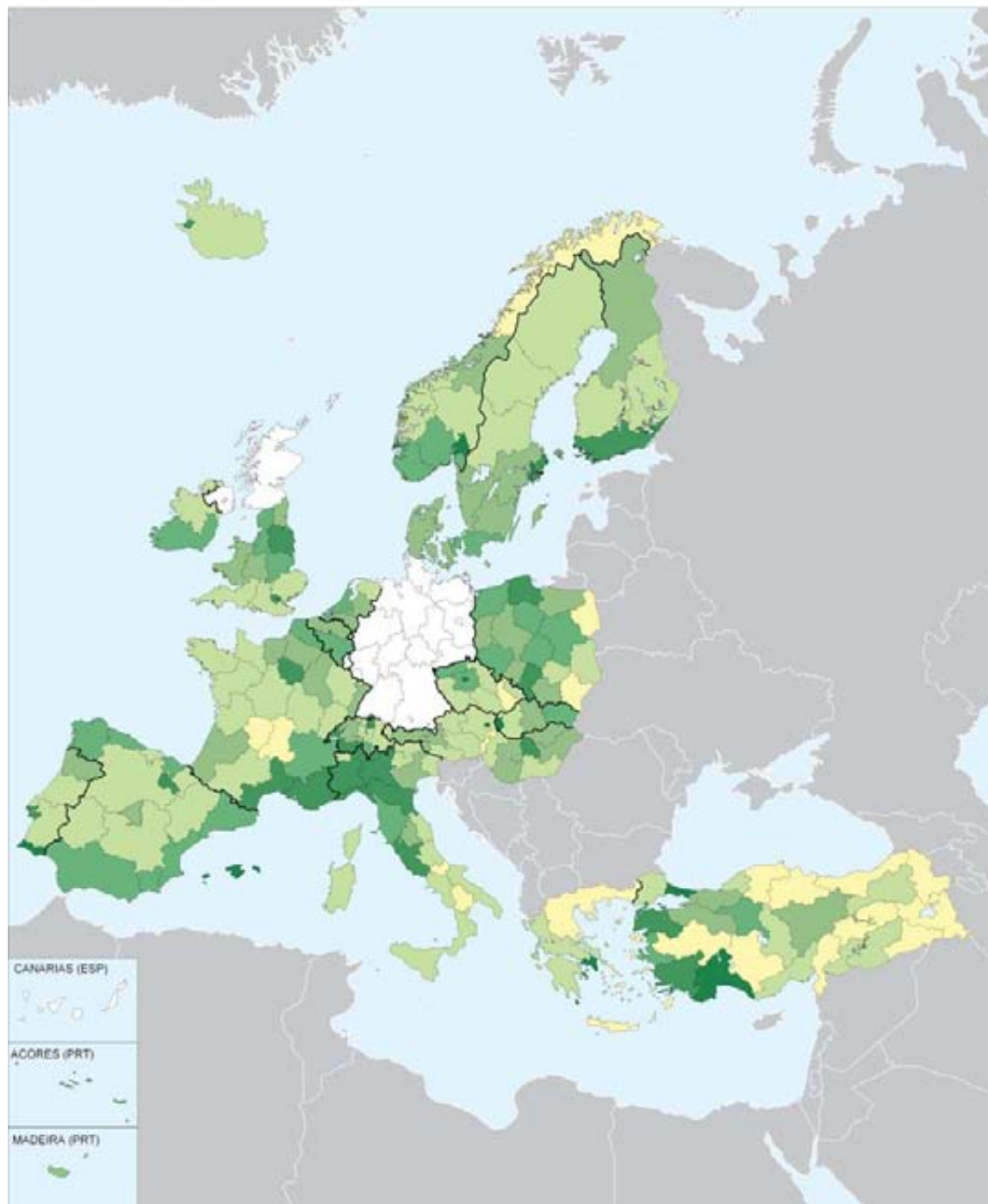



StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/552860557750>

### 27.4 Taux de crimes et délits contre les biens : Europe

En pourcentage de la moyenne nationale, régions de niveau TL2, 2005

- Supérieure à 150%
- Entre 120% et 150%
- Entre 100% et 120%
- Entre 80% et 100%
- Entre 60% et 80%
- Inférieure à 60%
- Données non disponibles

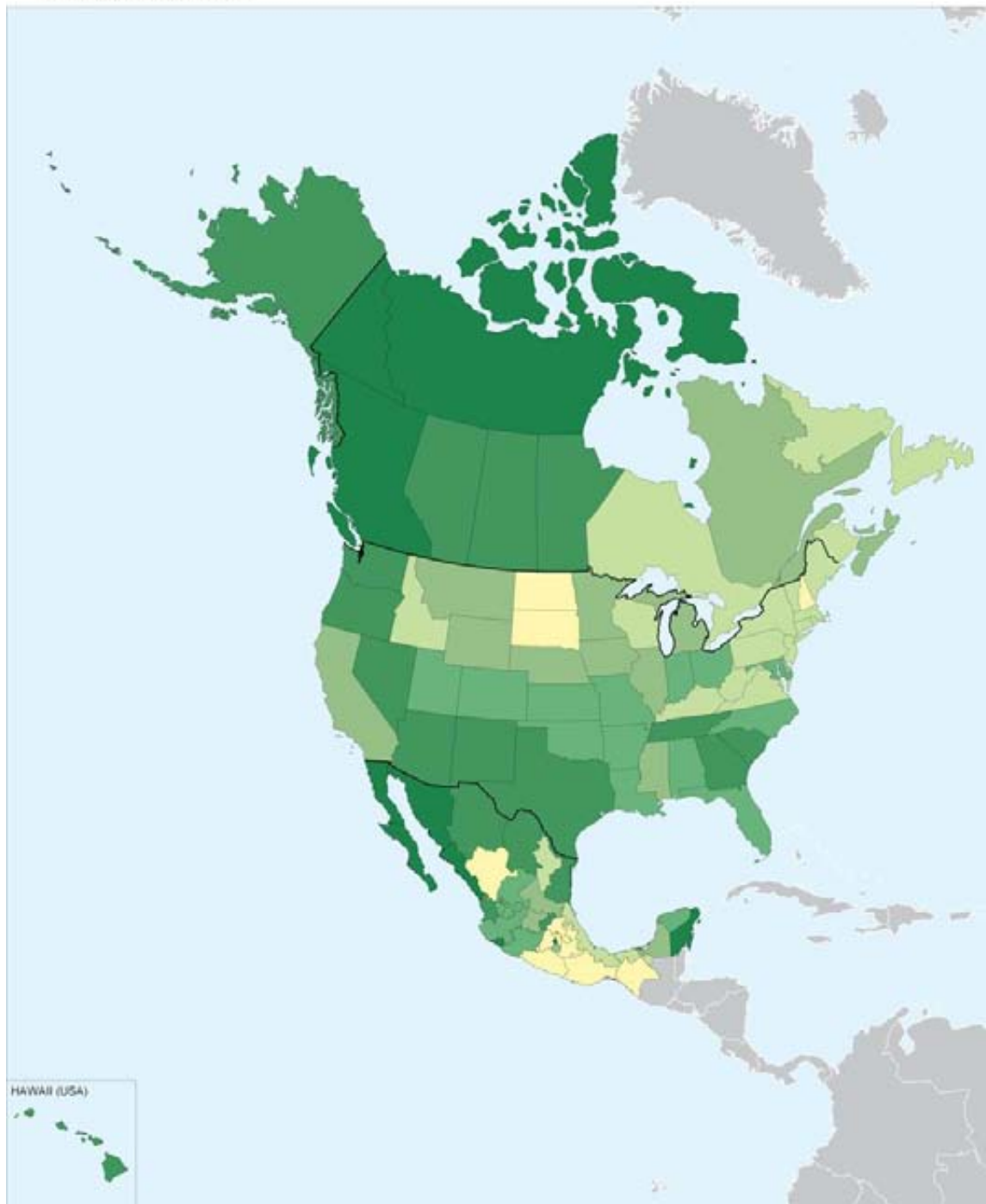


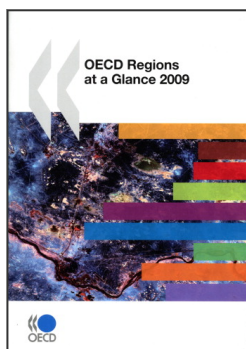
StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/552860557750>

### 27.5 Taux de crimes et délits contre les biens : Amérique du Nord

En pourcentage de la moyenne nationale, régions de niveau TL2, 2005

- Supérieure à 150%
- Entre 120% et 150%
- Entre 100% et 120%
- Entre 80% et 100%
- Entre 60% et 80%
- Inférieure à 60%
- Données non disponibles





Extrait de :  
**OECD Regions at a Glance 2009**

Accéder à cette publication :

[https://doi.org/10.1787/reg\\_glance-2009-en](https://doi.org/10.1787/reg_glance-2009-en)

**Merci de citer ce chapitre comme suit :**

OCDE (2009), « Sécurité : crimes et délits déclarés contre les biens », dans *OECD Regions at a Glance 2009*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: [https://doi.org/10.1787/reg\\_glance-2009-31-fr](https://doi.org/10.1787/reg_glance-2009-31-fr)

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à [rights@oecd.org](mailto:rights@oecd.org). Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) [info@copyright.com](mailto:info@copyright.com) ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) [contact@cfcopies.com](mailto:contact@cfcopies.com).